ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT

transport et logistique

Virginie Bollini ADEME DR Corse

8 octobre 2019

Gouvernance et organisation

Programme financé dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) validé par l'arrêté du 26/09/2018. Convention cadre signée le 10 octobre 2018 par les partenaires suivants :

Budget max REX (2 ans)

Ministère de la Transition écologique et solidaire
- DGEC
- DGITM

10 M€

Porteur pilote
- Coordination et gestion
- Orientations stratégiques, techniques et méthodologiques
- Communication
- Accompagnement technique des entreprises
- Formations
- Etudes
- Outils informatiques

5 M€

Porteurs associés
- Promotion, sensibilisation et information des entreprises

Financeur
- Total Marketing France

Les comités régionaux

- Conservent leur rôle régional d'animation et de validation des Chartes Objectif CO_2 (TRM et TRV)
- Intègre l'information et les échanges sur les autres dispositifs du programme (FRET 21 et EVCOM)
- Composés :
  - de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;
  - de la Direction régionale de l'ADEME ;
  - des représentants en région des organisations professionnelles du transport routier partenaires du Programme ;
  - des chargés de mission Eco CO_2 en charge de l'accompagnement technique des entreprises ;
  - de tout acteur régional participant à la mise en œuvre de la charte.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

- Le Programme EVE vise à sensibiliser, former et accompagner les acteurs professionnels du transport et de la logistique à l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale.

- Il s'articule autour de :
  - trois dispositifs d'engagements volontaires pour couvrir l'ensemble des acteurs de la chaîne de transport :
    - Objectif CO_2 : Transporteurs de voyageurs et de marchandises et grossistes
    - FRET21 : Chargeurs
    - EVCOM : Commissionnaires
  - Un système d'échanges de données environnementales des transports entre transporteurs et donneurs d'ordre (commissionnaires et chargeurs)

Structure méthodologique des dispositifs

Pour chaque dispositif le principe est le suivant :

- Évaluer la situation de référence en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES au moyen d'un diagnostic complet,
- Identifier et mettre en œuvre un plan d'actions personnalisé,
- Se fixer un objectif global de réduction des émissions de GES sur une durée de trois ans,
- Se donner les moyens de suivre la mise en œuvre du plan d'actions et d'atteindre les objectifs.

Deux démarches complémentaires

- une **démarche de progrès** qui s'appuie sur la charte d'engagement volontaire « Objectif CO_2 »

  ➔ TRM + TRV

- une **démarche de performance**, par un label, qui permet aux entreprises de transport d'obtenir une reconnaissance de leur niveau de performance environnementale, qu'elles s'engagent a minima à maintenir et à améliorer en fonction de l'évolution du seuil de référence

  ➔ TRM + TRV (fin 2019)

L'entreprise peut choisir de s'engager dans la Charte et/ou le Label

Des outils à la disposition des entreprises et des animateurs

Un **outil web dédié**

- pour réaliser le diagnostic initial, saisir ses données d'activité, créer son plan d'action et le suivre. L'entreprise utilise le même compte pour gérer sa charte et/ou son label
- Pour suivre les engagements des entreprises en région et au national

Un catalogue de fiches actions

- 60 solutions optionnelles, organisées autour de 4 axes (Véhicules, carburant, conducteur et organisation des flux)
- Mise à jour d'ici fin 2019 (GES, polluants, bruit)

Accompagnement technique des entreprises

- Chaque entreprise qui souhaite se lancer dans la démarche bénéficie d'un **accompagnement technique gratuit** par les chargés de mission régionaux d'Eco CO_2 : orientation dans les différentes étapes, modalités de recueil des données, conseil sur le plan d'actions, utilisation des outils
- **Accompagnement** pendant toute la durée de l'engagement des 3 ans
- Charte gérée au niveau des comités régionaux
- Label géré au niveau du comité opérationnel national
- Audits label
  - Pool d'auditeurs référencés, formés et indépendants
  - Cofinancement par le programme du coût de l'audit dans le cadre du système d'aides à la décision de l'ADEME

Carte des chargés de mission Objectif CO_2 et EVCOM

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Présentation des dispositifs

Le programme EVE

Fret 21

EV COM

Objectif CO2

Charte

Label

Accompagnement

Intérêt et avantages

avec l'appui de ecoCO_2

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Programme EVE

Engagements Volontaires pour l'Environnement

- Les émissions GES
- Un programme global
- Les acteurs du programme
- Des dispositifs spécifiques

avec l'appui de ecoCO2

Les émissions GES

Répartition des émissions de GES par secteur en France en 2017

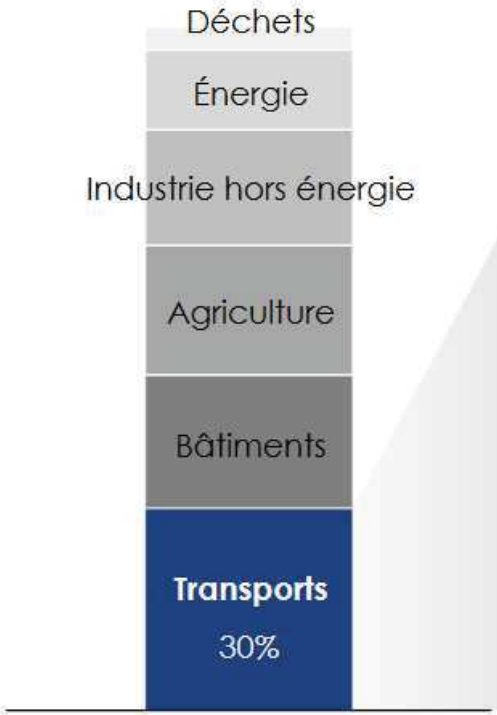

Décomposition des émissions directes des transports par catégories de véhicules

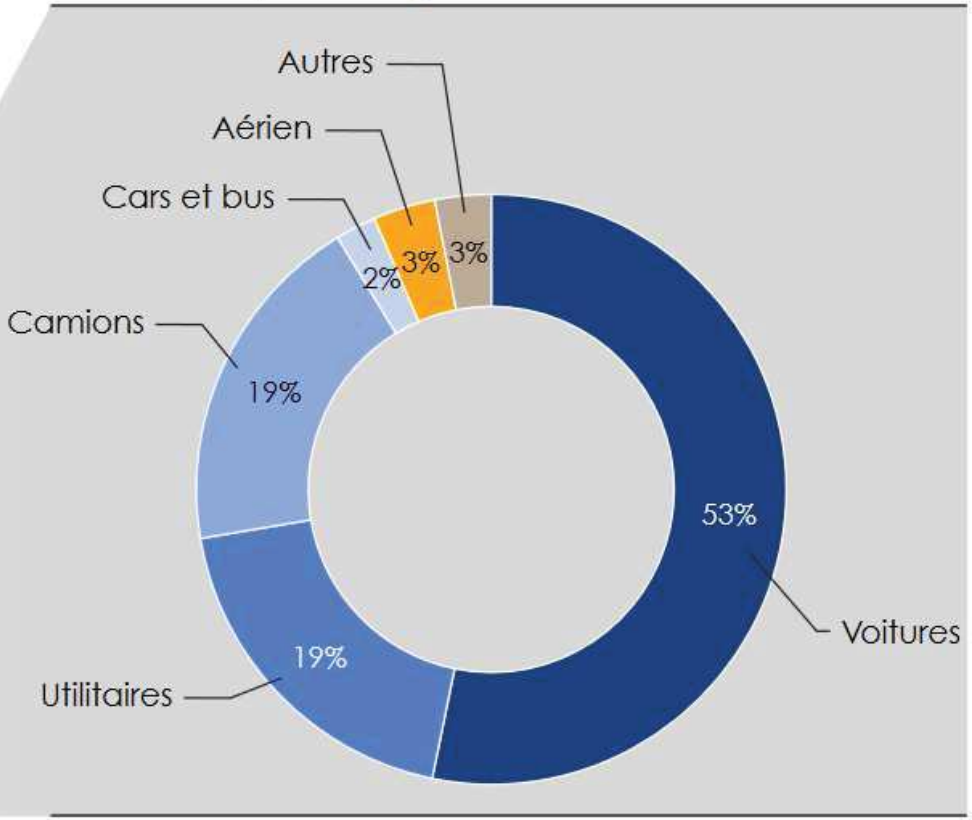

Sources : analyses Carbone 4 d'après chiffres clés du climat MEEM, CITEPA et Comptes des Transports du SOeS.
Notes : émissions au périmètre Kyoto, France métropolitaine + DROM appartenant à l'UE, sans les soutes maritimes et aériennes internationales ; répartition des émissions hors utilisation des terres, leurs changements et la forêt (UTCF) ; autres véhicules : deux-roues, véhicules ferroviaires et fluviaux.

Un programme global

La convergence des objectifs des acteurs du transport et de la chaîne logistique facilite la mise en œuvre de solutions concrètes et **crée une synergie vertueuse en faveur du climat.**

CHARGEURS

Les chargeurs développent des stratégies d'achats responsables en privilégiant des prestataires chartés ou labellisés pour compléter leurs plans d'actions de réduction des émissions de GES de leurs transports.

COMMISSIONNAIRES

Les commissionnaires de transport organisent et coordonnent des solutions logistiques optimales.

TRANSPORTEURS

Les transporteurs agissent sur leurs flottes et la réorganisation générale de leurs flux de transport avec des donneurs d'ordre sensibilisés et impliqués dans la réduction des GES.

avec l'appui de ecoCO2

Les acteurs du programme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

autf · cgi · FNTR · fntv · OTRE · TLF

TOTAL

ecoCO2

Les entreprises concernées

Chargeurs

Commissionnaires
6 700
entreprises

Transporteurs de **marchandises** (TRM)
35 000
entreprises

Transporteurs de **voyageurs** (TRV)
3 500
entreprises

3 dispositifs d'engagement volontaire

CHARGEURS

FRET21

Les chargeurs s'engagent

FRET21 accompagne les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordres pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur démarche RSE.

4 axes d'actions :
- Taux de chargement
- Distance parcourue
- Moyens de transport
- Achats responsables

COMMISSIONNAIRES

EVcom

Les commissionnaires s'engagent

EVcom donne les outils et l'accompagnement nécessaire aux commissionnaires pour agir avec leurs partenaires transport en faveur de l'environnement.

4 axes d'actions :
- Flotte propre
- Achats transport
- Collaboration clients
- Démarche RSE

TRANSPORTEURS
MARCHANDISES, VOYAGEURS,GROSSISTES

Objectif CO_2

Les tranporteurs s'engagent

Objectif CO_2 soutient les transporteurs routiers dans leur démarche de réduction d'émissions de GES et de polluants atmosphériques.

4 axes d'actions :
- Véhicules
- Carburant
- Conducteurs
- Organisation des transports

avec l'appui de ecoCO_2

FRET21

Les chargeurs s'engagent

Contenu de l'engagement

- La quantification de l'impact GES de leurs transports
- La mise en œuvre d'actions de réduction des GES permettant de déterminer un objectif chiffré : 39 fiches actions
- Un suivi annuel des actions de réduction

Critères d'éligibilité pour s'engager

- Périmètre : 100 % des flux aval France à minima
- Calcul des émissions sur 12 mois
- Objectif de réduction de minimum 5 %
- Choisir à minima 3 actions dans chaque axes de travail

Axes de travail FRET21

AXE1	AXE2	AXE3	AXE4
Taux de chargement	Distance parcourue	Moyen de transport	Achats responsables

avec l'appui de ecoCO2

EVcom

Les commissionnaires s'engagent

Après une auto-évaluation et un diagnostic CO2, l'entreprise établit un plan d'actions personnalisé avec l'aide d'un chargé de mission régional. Elle s'engage à agir et signe une charte d'engagement pour 3 ans.

L'entreprise bénéficie :

EVcom donne les outils et l'accompagnement nécessaire aux commissionnaires pour agir avec leurs partenaires transport en faveur de l'environnement.

4 axes d'actions :

- Flotte propre
- Achats transport
- Collaboration clients
- Démarche RSE

DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

La charte EVcom est en cours d'élaboration. Sa disponibilité est prévue pour le 2ème semestre 2019.

Prise en charge à **100%** des outils et prestations

avec l'appui de ecoCO_2

CHARTE OBJECTIF CO_2

Principe

Périmètre

Mise en œuvre

Principe de la charte

- Démarche volontaire de réduction de ses émissions de CO2
- Associe Engagement et Accompagnement

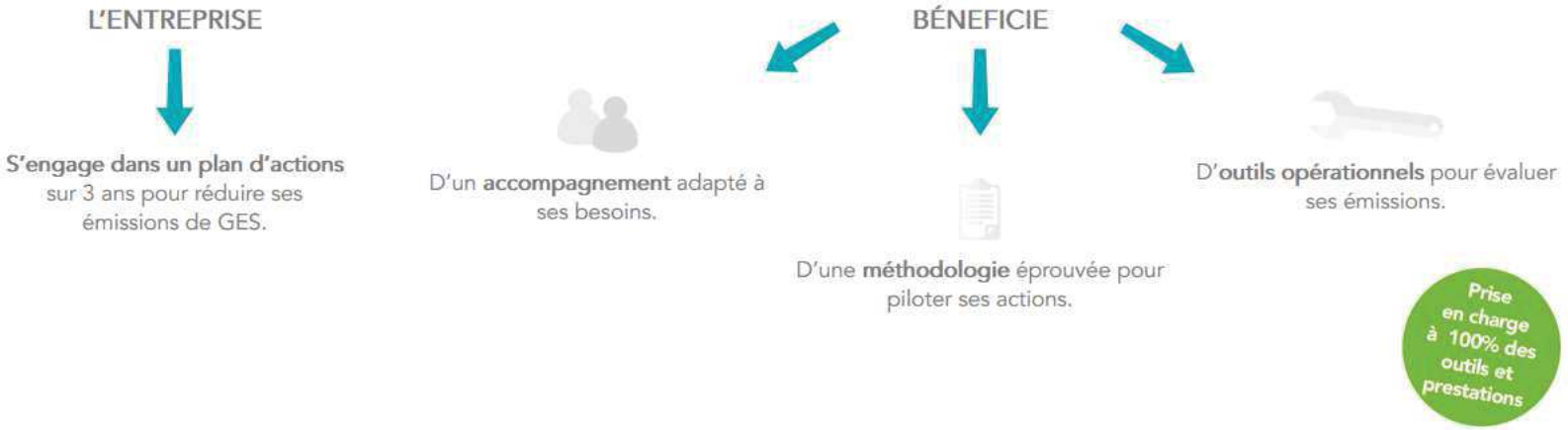

avec l'appui de ecoCO2

Périmètre de la charte

- Entreprises de transport routier de marchandises en **compte propre** ou pour **compte d'autrui**

- Entreprises de transport routier **public collectif** de personnes, inscrites au registre des transporteurs

Mise en œuvre

FAIRE UNE AUTO-ÉVALUATION → ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC CO_2 ET UN PLAN D'ACTIONS PERSONNALISÉ → S'ENGAGER À AGIR ET SIGNER LA CHARTE OBJECTIF CO_2 → SUIVRE LA PROGRESSION DES RÉSULTATS

S'inscrire sur www.objectifCO2.fr et remplir les préalables

- Quantification de l'impact GES de ses transports
- Plan d'action en 4 axes
- Objectif chiffré

- Analyse du dossier en COPIL régional
- Si avis favorable, signature tripartite de la charte

- Suivi annuel des indicateurs de performance et des actions
- Bilan final et réengagement ?

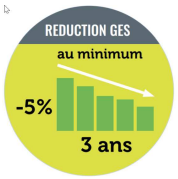

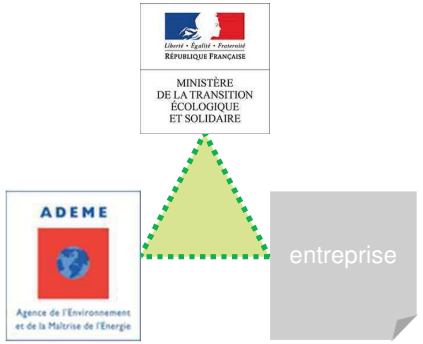

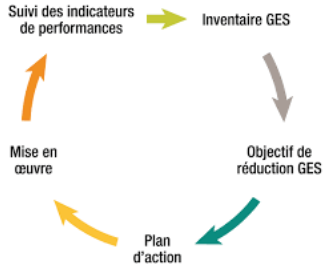

avec l'appui de ecoCO_2

LABEL OBJECTIF CO_2

Principe

Mise en oeuvre

Coût

Principe du label

PROGRAMME DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS DU
TRANSPORT ROUTIER

Le label Objectif CO_2 est la reconnaissance d'un **niveau de performance énergétique et environnementale élevé** pour les transporteurs routiers les plus vertueux.

Attribution certifiée sur la base d'un audit préalable externe. L'auditeur vérifie :
- la fiabilité des données
- le niveau de performance de l'activité par rapport au référentiel HBEFA

Le label, décerné pour 3 ans, est validé par les représentants du ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'ADEME et des Organisations Professionnelles.

avec l'appui de ecoCO_2

Mise en oeuvre

PHASE 1

Vérification de l'éligibilité

- TRM compte d'autrui
- TRV public collectif
- Sous-traitance non labellisée < à 35% du CA
- 100% de la flotte
- Données mode non-routier

LABEL ÉGALEMENT ACCESSIBLE AUX ENTREPRISES HORS CHARTE OBJECTIF CO_2

PHASE 2

Calcul de la performance

- Saisir les données de calcul
- La performance de l'entreprise doit être inférieure au seuil du référentiel HBEFA *(Handbook Emission Factors for Road Transport)*

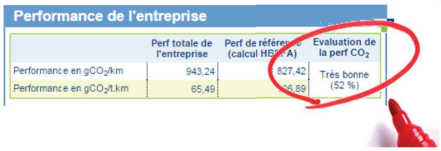

PHASE 3

Étude de recevabilité du dossier et audit de l'entreprise

- Vérification du respect des critères de recevabilité du dossier par le gestionnaire Label
- Audit indépendant en entreprise

PHASE 4

Validation de la labellisation et suivi annuel

- COMITÉ DE LABELLISATION

avec l'appui de ecoCO_2

Coût

Catégorie d'entreprise	Salariés	CA	Coût de l'audit (HT)	Co-financement CEE	Coût entreprise
Petite entreprise	<50	≤ 10 M €	2850€	70%	855€
Moyenne entreprise	<250	10-50 M €	2850€	50%	1425€
Grande entreprise	≥ 250	>50M€	3800 €	40%	2 280€

Exemple : dans le cas d'une entreprise de 47 salariés, dont le chiffre d'affaires est de 30 M €, la contribution de l'entreprise sera de 1 425€

ACCOMPAGNEMENT

Outil Web

Supports méthodologiques

Accompagnement individualisé

Outil Web

- Gestion et suivi de sa démarche (manuel utilisateur)
- Calcul et évaluation de sa performance environnementale

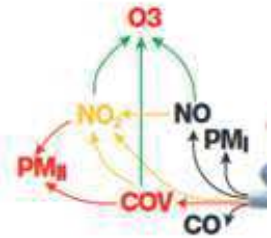

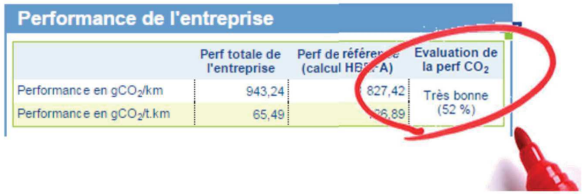

- Calcul des gains potentiels du plan d'action

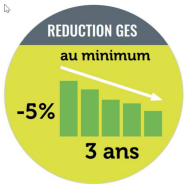

Supports méthodologiques

- Fiches actions
  - ✓ + de 60 solutions proposées
  - ✓ Descriptifs techniques
  - ✓ Conseils de mise en œuvre

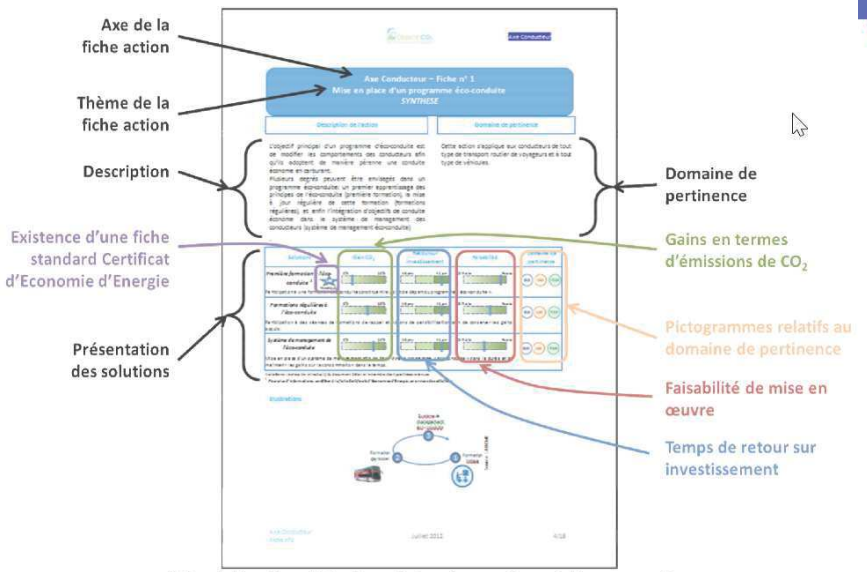

Présentation d'une fiche de synthèse résumant les solutions proposées.

« Comment ça marche ? », « Impact sur la consommation de carburant et sur les émissions de CO2 », « Domaine de pertinence », « Mise en œuvre » et « Suivi de la solution »

- Référentiel et procédure de labellisation
  - ✓ Conditions d'éligibilité
  - ✓ Critère d'exigence

Accompagnement individualisé

- Diagnostic CO2
- Choix des actions et objectifs de réduction
- Utilisation de l'outil web (saisie et suivi des données clés)
- Mise à jour annuelle des données jusqu'au bilan final
- Préparation de l'audit
- Conseil sur des sujets connexes

Prise en charge à 100% des outils et prestations

avec l'appui de ecoCO2

Intérêt et avantages

- Démarche qualité / certification « simple » et à faible coût
- Gains associés
- Accompagnement gratuit
- Co-financement
- Avantage commercial/concurrentiel
- Valorisation et reconnaissance

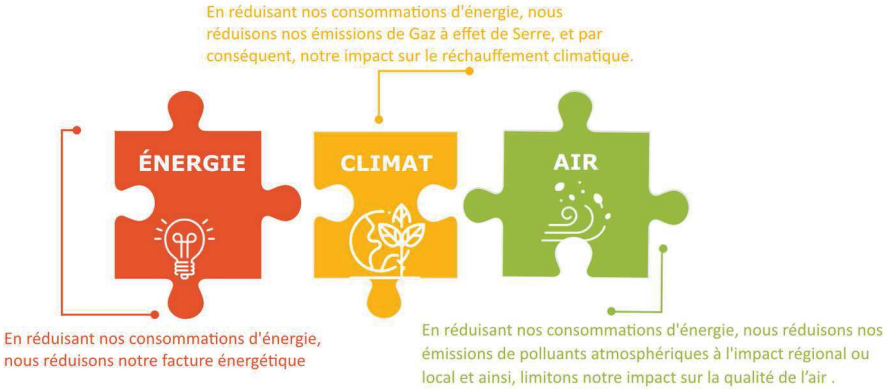

Quelques chiffres nationaux

- Depuis le début :

+ de 1 500 entreprises	+ de 230 000 véhicules	1,3 million de tonnes de CO_2
déjà engagées	soit 30% de la flotte française	évitées chaque année

- Depuis le 06/12/2018, 250 entreprises chartées :

- 27 881 salariés
- 15 786 véhicules
- 18 447 conducteurs
- 1 potentiel de réduction de 30 262 243 litres de carburant et 85 455 tCO2eq

Quelques chiffres régionaux

En PACA :

5 dernières entreprises engagées :

- **521** véhicules
- **625** conducteurs
- Objectif de réduction moyen à 3 ans : **8%**
- Potentiel de réduction : **5830 tCO_2**

Actions :

- ✓ Climatisation évaporative
- ✓ Groupes frigo électriques
- ✓ Eco-conduite
- ✓ Accessoires pour diminuer la résistance aérodynamiques
- ✓ Véhicules gaz
- ✓ Gonflage des pneumatiques
- ✓ Outil de suivi de la maintenance des véhicules
- ✓ Géolocalisation des véhicules

…

avec l'appui de ecoCO_2

Quelques chiffres régionaux

En Corse :

5 entreprises corses signent en 2017 la charte d'engagement CO2 :

- Etat initial : **1500 tCO_2** / an
- Objectif de réduction à 3 ans : **9%**
- Potentiel de réduction : **36 814 litres** de carburant et de **137 tCO_2**

Actions :

- ✓ Achat de véhicules neufs ou plus récents (moins émetteurs)
- ✓ Formation éco-conduite,
- ✓ Limitation de l'usage du moteur à l'arrêt
- ✓ Amélioration de la collecte et de l'analyse des consommations de carburant
- ✓ Utilisation d'outils d'aide à la circulation et à l'optimisation des itinéraires
- ✓ Sensibilisation régulière des clients et salariés via l'affichage des émissions de CO2

Contact

Antoine THOMAS
Chargé de mission EcoCo2

Tél : 06 48 53 54 49
Mail : antoine.thomas@ecoco2.com

www.eve-transport-logistique.fr
www.ecoco2.com